

# ARTAFLAG L

Supplément Nutritionnel Volailles et oiseaux Gibier

## Objectifs Nutritionnels :

Phase critique de la croissance.

## Indications :

Association d huiles essentielles et d extraits de plantes dont l emploi, sur avis de votre vétérinaire, représente une alternative naturelle à l'utilisation de produits thérapeutiques chimiques dans la régulation des déséquilibres intestinaux.

ARTAFLAG L contribue à la gestion des désordres intestinaux liés à des dysbioses de la flore intestinale et à la prolifération de protozoaires flagellés pathogènes notamment des contextes sanitaires :

- ◆ *élevage en bandes multiples*
- ◆ *Surdensité*
- ◆ *Mauvaises conditions climatique*

## Ingrédients :

Huiles essentielles (origan, ail, canelle)  
Extraits végétaux  
Substances aromatiques et apéritives.

## Mode Emploi :

ARTAFLAG L s'emploie dans l'eau de boisson de 0,25 à 2 ml par litre pendant 7 à 21 jours.

### ● Oiseaux en démarrage :

0,5 ml par litre pendant 5 jours au moment de la première sortie vers 21 jours.

### ● Oiseaux en cours d'élevage : (au delà de 28 jours d'âge ou après une première utilisation)

1 ml par litre pendant 5 jours au moment des interventions d'élevage seul ou en association avec le traitement anticoccidiens habituel.

Dans les contextes de troubles digestifs récurrents mettre en place

**ARTAFLAG L** à raison de 2 ml pendant 7 jours. Puis 1 ml par litre pendant 15 jours.

*Il est recommandé pour la première utilisation d'augmenter la dose progressivement : 0.25 ml les 2 premiers jours, 0.5 ml les 2 jours suivants, puis utiliser la dose normale ensuite.*

## Recommandations Particulières :

Ce produit n'est pas un médicament, en cas de problèmes sur vos oiseaux, consulter votre vétérinaire.

Bien agiter avant emploi. Reboucher après chaque utilisation et stocker au sec et à l'abri.

**Existe en bidon de 5 kilos**

ARTHAMES .22 Rue de Morienne. 37 230 FONDETTES

Tel : 02 47 42 02 24 Fax : 02 47 49 94 54 . Email : [arthames@orange.fr](mailto:arthames@orange.fr)

Site internet : [www.gibier-chasse.com](http://www.gibier-chasse.com)



37230 FONDETTES - Tél. : 02 47 42 02 24 - Fax : 02 47 49 94 54  
Mail : arthames@orange.fr - Site internet : www.gibier-chasse.com

FDS ARTAFLAG L : t / IT / E / 22 V02  
Création 06 / 08 Révision 11 / 08

# ARTAFLAG-L

## FICHE SECURITE

(Supplément nutritionnel liquide)

(selon directive 2001/58/CE amendant pour le 2<sup>nd</sup> fois la Directive 91/155/CEE)

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE

Nom du produit : ARTAFLAG-L  
Conditionnement : Bidon en PET avec intérieur fluoré  
Distributeur Exclusif : Sarl ARTHAMES  
22 rue de Morienne  
37 230 FONDETTES  
FRANCE  
tel : + 33 2 47 42 02 24  
Fax : + 33 2 47 49 94 54

N° d'appel d'urgence + 33 2 47 42 02 24

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Extraits de plantes, excipient, eau QSP.  
Additifs : substances aromatiques et apéritives (huiles essentielles >5%) – substances de n° cas 807-80-5 classée selon les dangers R21 Xn et R43 Xi en accord avec la Directive 91/155/CEE .

### 3. IDENTIFICATIONS DES DANGERS

Préparation classée R43 Xi selon la Directive 91/155/CEE

**Inhalation :** Une exposition prolongée ou importante peut causer une irritation des voies respiratoires

**Ingestion :** Aucun risque

**Contact :** Peut entraîner une irritation avec les yeux :

**Remarque :** les effets ci-dessus sont basés sur une évaluation de chaque composé pris individuellement. Les effets du mélange dans son ensemble sont inconnus.

### 4 PREMIERS SECOURS

Mesures spéciales : demander conseil à un médecin si les symptômes ci-dessous apparaissent.

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si irritation de la peau : appeler un médecin.

Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, appeler un médecin. Après ingestion : après une ingestion massive et prolongée, placer à l'air libre. S'il ne respire plus, assister par respiration artificielle.

Ingestion : Faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

### 5 MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Pas de disposition particulière.

Risque spécial : aucun

### 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : éviter le contact avec le produit répandu.

Nettoyage : si liquide, couvrir le débordement avec un absorbant souillé et le placer dans un endroit sûr avant son élimination.

Environnement : éviter que le débordement ne se répande dans l'environnement (sols, cours d'eau, etc ...) en contrôlant rapidement avec un absorbant.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation :** il est recommandé d'utiliser des vêtements de protection tels que ceux cités au § 8

**Stockage :** Conserver le produit dans un endroit frais, à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine (30° c maxi)

- Durée d'entreposage : le produit conserve ses propriétés initiales jusqu'à 1 an, en conditionnement d'origine.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation : celle habituellement recommandée pour limiter l'exposition aux odeurs. Ne pas respirer abondamment des vapeurs chaudes.

Protection respiratoire : Appareil adapté compatible avec EN 1499 FFPI.

Protection oculaire : lunettes de sécurité conformes à EN 166 IF

Les principes suivants peuvent également s'appliquer à ce produit :

Eviter inhalation et contact avec les yeux, peau et vêtements.

Eviter une exposition prolongée ou répétée.



## 9 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

### Informations générales

Aspect	Liquide pouvant présenter un dépôt
Couleur	Beige
Odeur	Epicée caractéristique

### Critères physiques :

Solubilité	Hydrodispersible dans l'eau
------------	-----------------------------

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

Ce produit ne présente pas de danger de réactivité avec d'autres substances. Il est stable et ne réagit pas violemment avec l'eau. Il ne réagit pas avec les polymères et plastiques. Pas de polymérisation possible.

## 11 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Données non disponibles.

## 12 INFORMATION ECOLOGIQUE

Données non disponibles

## 13 INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Eliminer ce produit dans les conditions prévues par la réglementation (traitement dans une entreprise ou dans un centre spécialisé dans l'élimination des déchets).  
Emballage contaminé : les emballages contaminés doivent être traités de manière identique au produit.

## 14 .INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ne pas transporter avec des produits sensibles ou absorbant les odeurs, ni avec des produits alimentaires.

## 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage conforme aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement (CEE) n° 2092/91 modifié du 24/06/91 en vigueur

- *Le produit répond à cette clause si la mention est indiquée sur l'emballage, le bon de livraison, et la facture.*

**R43Xi : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau**

**R21Xn : Nocif par contact avec la peau**

### Phrases S associées :

Fiche sécurité Editée le 12 août 2008

S24 : EVITER CONTACT AVEC LA PEAU

S25 : EVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX

S36/37/39 : PORTER UN VETEMENT DE PROTECTION APPROPRIE, DES GANTS ET UN APPAREIL DE PROTECTION DES YEUX APPROPRIES .

## 16 AUTRES INFORMATIONS

Les informations décrites dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent pas une garantie de propriétés du produit.

Produit conforme au décret n° 86-1037 sur la commercialisation des produits et substances destinés à l'alimentation animale et aux arrêtés suivants :

- Arrêté du 14 novembre 2000 concernant le non emploi de farines animales ou de protéines d'origine animale.
- Directive 2002/32/CE du Parlement Européen sur les teneurs maximales en produits et substances indésirables.
- Directive 2001/102/CE du Parlement Européen sur les teneurs maximales en produits et substances indésirables (dioxines)
- Arrêté JO du 2 février 1997 : étiquetage des OGM

A UTILISER DANS L'EAU DE BOISSON DES ANIMAUX PEUT ETRE UTILISE DIRECTEMENT DANS LE BAC DE L'EAU DE BOISSON OU DILUE DANS UN BAC DE POMPE DOSEUSE .

BIEN AGITER AVANT UTILISATION.

UTILISER DES JOINTS EN TEFLON DANS LE CAS D'UNE UTILISATION AVEC UNE POMPE DOSEUSE.